



Campagne de Mobilité – Filière Expertise

Anomalie résolue

FLASH INFO :

FO Justice a été saisi le 22 avril concernant l'impossibilité des Brigadiers-Chefs et Majors de la Filière Expertise de postuler dans le cadre de la campagne de mobilité en cours.

► **FO Justice** est immédiatement intervenu auprès de la DGAP afin de résoudre cette problématique rapidement.

LA DGAP nous informe qu'à la suite des tests effectués sur notre interpellation, les personnels de la filière Expertise du Corps d'Encadrement et d'Application peuvent à présent saisir leurs vœux de mutation.

► **FO Justice** restera attentif au bon déroulement de cette campagne de mobilité et ne manquera pas de tenir informés les personnels de toute évolution.

FO Justice : engagé pour la défense de tous les Personnels.

